

ASSOCIATION EPICERIE DU VILLAGE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 19.03.2025 à 19h30
au Café-Restaurant Le Ravy, chemin de la Mère-Voie 38, 1228 Plan-les-
Ouates

Présent.e.s : 20 membres

Et 2 représentant.e.s de la commune de Plan-les-Ouates : Xavier Magnin, Maire de Plan-les-Ouates et Fabienne Zimmermann, Déléguée aux subventions et associations communales

Excusé.e.s : 8 membres

Annexe(s) : PowerPoint présenté pendant la réunion

Ordre du jour :

- Ouverture et accueil
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du PV de l'AGE du 9 octobre 2024
- Présentation et approbation du rapport d'activités 2024
- Présentation des comptes de l'exercice 2024
- Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2024
- Approbation des comptes de l'exercice 2024
- Décharge du comité pour l'année 2024
- Election des membres du comité et des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2025
- Point de situation 2025
- Présentation du budget 2025
- Divers
- Clôture et apéritif

Prise de PV : Johanna Fernandez (JF)

Animation : Bérénice Guiboud (BG)

Gardiennage du temps : Brigitte Chatelain (BC)

Contrôle des présences à l'entrée et vérificateur des votes : Eduardo Verdia (EV)

Ouverture et accueil

Bérénice Guiboud (BG) ouvre la séance, souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes, en particulier les représentant.e.s de la Commune de Plan-les-Ouates.

Approbation de l'ordre du jour

BG lit l'ordre du jour. **L'ODJ est approuvé à l'unanimité.**

Approbation du PV de l'AGE du 9 octobre 2024

Question :

- Christine Schilter (CS) demande si la personne salariée qui aura un siège au CA aura un droit de vote également ? Johanna Fernandez (JF) rappelle la distinction entre Coopérative et Association et confirme que la personne salariée aura bien un droit de vote.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Présentation et approbation du rapport d'activités 2024

Nathalie Ruegger (NR), JF et BG présentent le rapport des activités 2024, dont les grandes lignes sont (voir PowerPoint annexé pour plus de détails) :

- JF présente les activités de la commission Aménagement des locaux:
 - Signature en juin de la promesse de bail avec la Bistoquette pour l'Epi'Sciers, obtention de l'autorisation de construire (APA) et démarrage des travaux
 - Gros travail de réflexions autour de l'électricité, sanitaires, éclairage etc. pour les locaux
 - Pour le 2^e projet au Rolliet, pas grand-chose en 2024 car pas d'attribution officielle et horizon plus lointain mais déjà accueil des membres de la coopérative Solaire
- JF présente les activités pour la commission Recherche de Fonds :
 - Dossier de demande pour le financement d'un pôle de coordination envoyé à la Fondation Leenaards : refusé sous ce montage mais en cours de mise à jour pour refaire demande avec une vision plus régionale au niveau du canton
 - Plusieurs autres demandes concernant l'infrastructure du magasin ont été déposées
 - En attente de 2 réponses encore mais une bonne nouvelle de dernière minute : 10'000 CHF confirmés il y a une heure de la part d'une fondation !!
 - Une des plus belles nouvelles de l'année : réponse positive de la FQVQ pour un financement dans les infrastructures et pour accompagner le projet à hauteur de 500'000 CHF. L'objectif étant de faire de l'Epi'Sciers le premier Hub Locali du canton : volet alimentation déjà bien en place mais intégration des autres volets à développer (bibliothèque d'objet, mobilité, vestiaire)
- JF présente aussi les activités de la commission IT pour Hervé Jungo qui a dû s'excuser :
 - Plusieurs échanges avec la coopérative Coop IT easy qui gère le logiciel libre pour la gestion des épiceries participatives Odo. Acquisition d'un premier module pour gérer les membre.

- Mise à jour régulière du k-drive et première recherche relative au matériel informatique (ordinateurs, caisses, balances, ...)
- Nathalie rajoute que le système Odoo va gérer aussi bien les membres coopérateurs que les produits (stocks) et aussi les paiements
- BG présente les activités de la commission Communication :
 - Renouvellement de l'identité visuelle et création de nouveaux supports de communication
 - Elaboration d'une stratégie interne recherche nouveaux membres
 - Participation à des événements partenaires
 - Participation à la campagne de communication Locali
 - Collaboration BD "Nourrir un quartier une planète" qui retrace l'histoire du projet alimentaire à Meyrin mais aussi des graines que ce dernier a plantées et dont fait partie notre projet
- NR présente les activités de la commission Produits :
 - Echanges avec la Fève et le Nid
 - Adhésion Charte Locali
 - Partenariat entre épiceries participatives
 - Distributions TourneRêve - partenaire - 3 distributions 2024
- NR présente les activités de la commission Paniers Locali :
 - 26 paniers distribués chaque mercredi et collaboration avec la Ferme du Fonds de l'Etang et Ecoculture présents pour un petit marché
- NR présente les activités transversales de l'association :
 - Collaboration avec le projet Locali pour le développement du premier Hub Locali aux Sciers
 - Création de la coopérative du village le 2.12.24
 - Signature de la prise de position des artisans de la transition (<https://framaforms.org/appel-a-signer-la-prise-de-position-depiceries-alternatives-romandes-1726561474>)
 - Collaboration avec les divers partenaires (commune de Plan-les-Ouates, le Nid et la Fève, APRES-GE, la FQVQ, les producteur.rices, la Bistoquette et Solaire)

Questions/remarques :

- Fabienne Zimmermann : L'Épicurie du Village prévoit d'ouvrir un grand magasin aux Sciers et même un 2^e au Rolliet, elle sera donc plus grande que le Nid et la Fève. N'y a-t-il pas un problème de concurrence ?
 - Les interventions de NR, CS, Isabelle Grondahl et Benoit Molineaux s'accordent sur le fait qu'il n'y a priori pas de problème de concurrence : d'une part ces épiceries ne sont pas dans les mêmes quartiers et il s'agit plutôt d'une collaboration/coopération voire fédération de ces structures pour atteindre un objectif commun, tout à fait dans l'esprit du projet Locali au niveau cantonal. Pour que la population puisse consommer « mieux » il faudra continuer d'ouvrir ce type de magasin. Finalement c'est justement positif pour ce genre

de structures d'être plus grandes pour leur viabilité, d'ailleurs la Fève a aussi un projet d'agrandissement.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Présentation des comptes de l'exercice 2024

Fabio Müller (FM) présente les comptes.

Remarque de M. Magnin (Maire): il est indispensable de bien séparer ce qui concerne le magasin (activité commerciale) et l'association – les subventions de la commune de Plan-les-Ouates ont vocation à soutenir les activités associatives et non commerciales.

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2024

Yannick Rossy (YR) lit le rapport.

FM montre le rapport signé par Yannick Rossy et Vlado Alonso.

Approbation des comptes de l'exercice 2024

Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés avec 1 abstention.

Décharge du comité pour l'année 2024

Le comité est déchargé pour l'année 2024 à l'unanimité.

Election des membres du comité et des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2025

FM est remplacé par Damien Cateau dans son rôle de trésorier.

Le nouveau comité est donc composé de Brigitte Châtelain, Sylvie Gillet Couturier, Bérénice Guiboud (présidente), Damien Cateau (trésorier), Yasmine Pejom (secrétaire), Ursula Tuchs Schmid.

Le comité dans son ensemble est élu à l'unanimité.

Yannick Rossy et Vlado Alonso se représentent pour le rôle de vérificateurs des comptes.

Les vérificateurs sont élus à l'unanimité.

Point de situation 2025

BC présente l'engagement par l'association de Guillaume Epiney dès mai 2025 pour 3 mois. NR complète avec le profil et les compétences de Guillaume : employé du Nid depuis plusieurs années avec une grande expérience dans la gestion de magasin et avec Odo, il va nous transmettre un énorme savoir-faire très précieux et nécessaire avant l'ouverture du magasin et nous aider à élaborer un cahier des charge pour la gestion du magasin.

- NR rappelle que le comité de l'association et le CA de la Coopérative sont bien distincts et qu'une fois le magasin ouvert, l'association se retire et les employés du magasin seront employés par la Coopérative. L'association sera encore présente pour ce qui concerne les animations et ateliers de sensibilisation.
- Question de YR : y a-t-il eu une offre pour le poste de Guillaume Epiney (GE) et y aura-t-il d'autres poste que celui-ci dans le magasin :
 - BC confirme que nous prévoyons au moins 2 salarié.e.s pour l'Epi'Sciers et que nous mettrons une annonce ouverte à toutes et tous.
 - NR confirme qu'il n'y a pas eu d'annonce. C'est GE qui a proposé sa candidature spontanée et l'opportunité pour l'EdV était évidente.

JF informe du planning prévu de l'Epi'Sciers: remise des clés en juin et ouverture prévue en août. Elle raconte également la journée de récupération des meubles mis aux enchères par l'hôtel Fairmont, en collaboration avec les habitant.e.s de la Bistoquette.

BG informe que nous allons réaliser une campagne de financement participatif accompagnée par SIG (via leur plateforme Impact) du 9 mai au 13 juin 2025.

- DC demande ce que nous allons financer exactement avec cet argent et combien nous attendons
- BG explique que ces réflexions sont encore en cours. En effet, nous allons procéder par palier, qu'il faudra fixer ni trop haut (c'est tout ou rien : si nous n'atteignons pas le palier nous n'aurons rien), ni trop bas (si le palier est atteint trop vite, il y a un désengagement de la part de la population). Concernant les éléments qui seront financés, nous n'aurons pas besoin d'être précis avec les meubles exacts, ce qui nous arrange car c'est moins « sexy » de demander du financement pour un frigo que pour un « concept » : p.ex une cuisine qui permette d'organiser des ateliers, ou un coin enfant, ...

JF rappelle le travail qui nous attend en collaboration avec APRES-GE et la FQVQ pour développer le concept du Hub Locali aux Sciens.

Elle présente aussi les prochaines étapes concernant le Rolliet : dépôt de notre dossier de candidatures le 17 avril 2025 et échanges avec l'architecte Lucas Amos et les membres de la coopérative Solaire pour anticiper certains choix d'aménagement.

Présentation du budget 2025

FM et NR présente le budget en rappelant que c'est l'association qui va signer le bail et sous-louer à la Coopérative.

M.Magnin rappelle la nécessité de bien séparer ce qui concerne le commerce et l'association. Certains postes du budget lui semble ne pas respecter les exigences de la Commune qui ne finance que les activités associatives « non commerciales ».

Maurice Gardiol précise que nous sommes dans une phase de transition avant ouverture du magasin, ce qui peut apporter un peu de confusion mais que cette confusion disparaîtra avec l'ouverture du magasin.

NR rappelle que l'association souhaite être le plus transparente possible et qu'elle se tient à disposition pour une réunion dédiée avec la Commune.

Divers

BG présente les divers :

- Inauguration de la BD "Nourrir un quartier" à Après-Ge le mercredi 5 mars dernier. Quelques exemplaires papier disponibles aujourd'hui, bientôt disponible en version numérique sur notre site et déjà ici : <https://coralienassi.com/portfolio/>
- Événement le 17 mai à l'école du Sapay en collaboration avec la Ferme du fonds de l'Etang
- Réseaux sociaux créés pour le magasin (Instagram et FB)
- On accueille TOUJOURS très volontiers de nouvelles personnes dans les commissions :)

Xavier Magnin intervient au nom de la Commune :

- Nous félicite pour notre travail et nous remercie pour notre engagement. Les associations comme la nôtre ont un rôle de « chasse-neige » pour développer des projets innovants mais dont la viabilité n'est pas toujours évidente.
- La Commune est heureuse de pouvoir soutenir ce type de projet et va continuer de le suivre, aussi pour s'assurer de sa viabilité : tout le monde souhaite que ça fonctionne.
- La Commune souhaite donner l'impulsion nécessaire au démarrage du projet mais l'objectif est que ce projet soit viable de manière autonome sur le long terme.

Benoit Molineaux salue l'engagement de la commune et rappelle que les soutiens publics sont indispensables pour démarrer ce type de projet. Concernant la viabilité, le calcul est finalement assez simple : il s'agit d'équilibrer le nombre de salarié.e.s en fonction des recettes (qui dépendent bien sûr de la marge de 20-25%, et les autres charges).

Clôture et apéritif

Place à l'apéro !